

RÉSUMÉ SUR LA PARTICIPATION



RÉSEAU MONDIAL
DES JEUNES VIVANT
AVEC LE VIH

CONTEXTE DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

Depuis de nombreuses années, la participation est l'un des fondements du bon développement. Elle permet aux individus et aux communautés d'accéder aux informations et d'influencer les décisions qui affectent leur vie. Des modèles de participation ont été développés et débattus longuement, mais ils encouragent généralement l'appropriation par les communautés et leur engagement, ainsi que l'implication active des citoyens locaux dans les programmes et l'élaboration des politiques.

Plus récemment, une attention croissante a été accordée à l'engagement des jeunes dans le développement en tant que « droit » et composante essentielle de la promotion de la citoyenneté active et de la participation à la société. Ce résumé met spécifiquement l'accent sur la participation des jeunes à la riposte au VIH.

L'engagement en faveur de la participation est fondé sur la conviction qu'elle favorise des programmes de développement plus durables et plus efficaces, et repose sur le droit de chacun à participer, y compris les jeunes. L'intérêt pour la participation des jeunes a été renforcé par l'établissement de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) en 1990, aujourd'hui ratifiée par plus de 100 nations.

La CDE contient 54 articles, dont l'article 12 de la Convention qui appelle clairement à la participation par l'accès à l'information et la liberté d'expression, soutenu par les articles 13, 14 et 15.

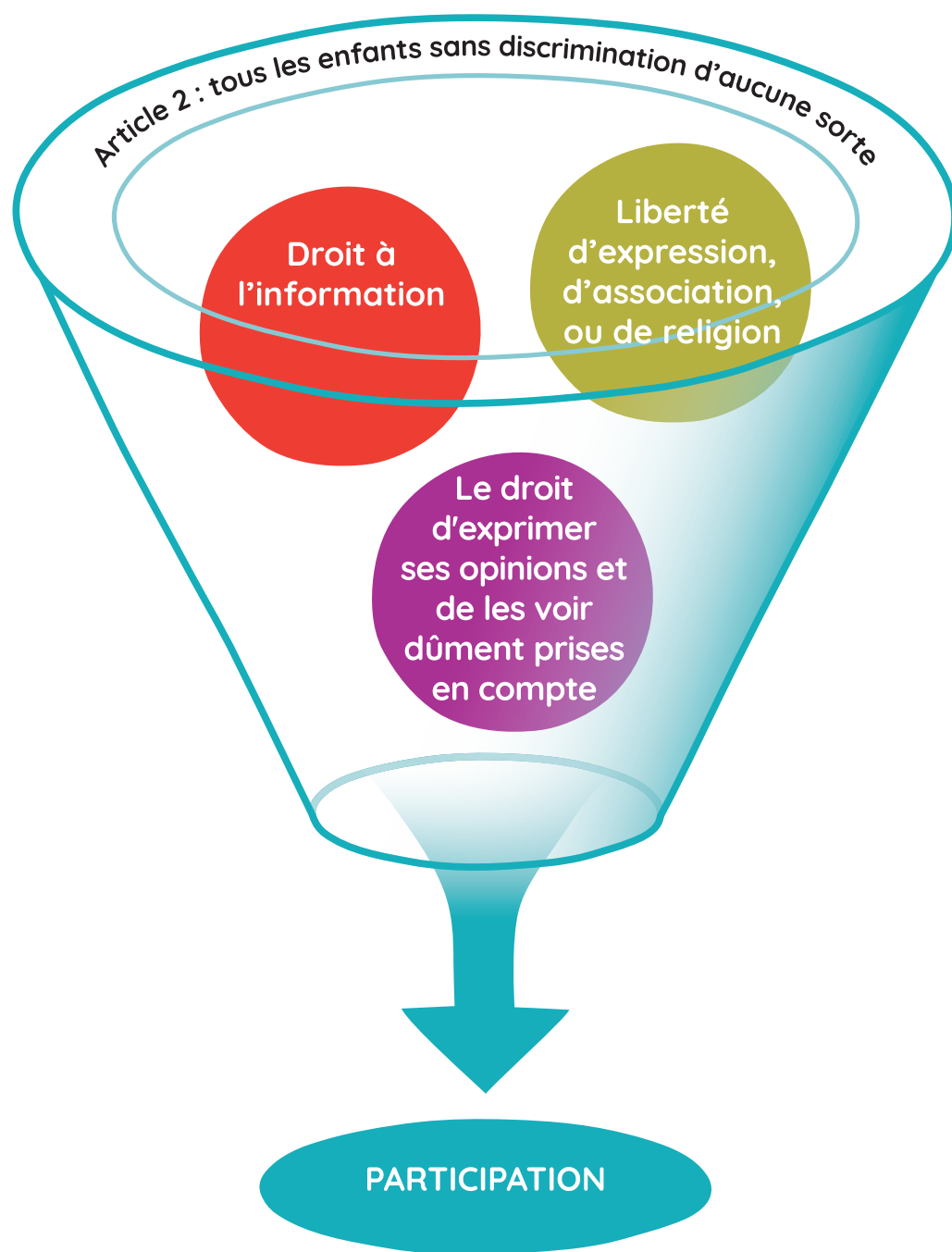
Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

Avec l'adoption de la convention, d'autres textes ont été rédigés pour aider à comprendre ces articles et à élaborer des principes pour la participation des enfants et des jeunes. En 2009, le Comité des droits de l'enfant a adopté des informations supplémentaires pour aider les signataires de la CDE à comprendre la participation et a formulé neuf conditions. Cette participation doit être **transparente et instructive ; volontaire¹ ; respectueuse ; pertinente ; adaptée aux enfants ; inclusive ; appuyée par une formation pour les adultes ; sûre et tenant compte des risques ; et responsable.**

Malgré ces efforts, le droit des enfants et des jeunes à être entendus est encore loin d'être une réalité pour tous et le travail se poursuit pour fournir des conseils et améliorer la responsabilité au regard des articles énoncés dans la CDE.

1. sans pression ni contrainte

La participation dans le contexte de la CDE2²



En 1992, Roger Hart a développé le concept de l'échelle de la participation pour aider les gens à comprendre les différents niveaux de participation – impliquer les jeunes d'une manière significative et éthique de sorte qu'ils partagent le pouvoir et la prise de décision. Ce modèle a été adapté par de nombreuses organisations au fil des ans et offre toujours un cadre important pour envisager la participation et une référence pour comprendre les avantages d'une plus grande participation.

². UNICEF 2018 Conceptual Framework for Measuring Outcomes of Adolescent Participation

Échelle de participation de Roger Hart³



ÉCHELON 8 – Décisions partagées avec les adultes à l'initiative des jeunes

Activités dirigées par des jeunes, dans lesquelles la prise de décision est partagée entre les jeunes et les adultes travaillant en partenaires égaux.

ÉCHELON 7 – Initié et dirigé par des jeunes : Activités dirigées par les jeunes avec une faible participation des adultes.

ÉCHELON 6 – Décisions partagées avec les jeunes à l'initiative des adultes

Activités dirigées par des adultes, pour lesquelles la prise de décision est partagée avec les jeunes.

ÉCHELON 5 – Consultés et informés : Activités dirigées par des adultes, dans lesquelles les jeunes sont consultés et informés de la manière dont leur contribution sera utilisée et des résultats des décisions des adultes.

ÉCHELON 4 – Assignés, mais informés : Activités dirigées par des adultes, dans lesquelles les jeunes comprennent l'objectif, le processus décisionnel et ont un rôle à jouer.

ÉCHELON 3 – Mesure purement symbolique : Activités dirigées par des adultes, dans lesquelles les jeunes peuvent être consultés avec un minimum de possibilités de retour d'information.

ÉCHELON 2 – Décoration : Activités dirigées par des adultes, dans lesquelles les jeunes comprennent l'objectif, mais n'ont pas leur mot à dire sur la façon dont ces activités sont organisées.

ÉCHELON 1 – Manipulation : Activités dirigées par des adultes, dans lesquelles les jeunes font ce qu'on leur demande sans comprendre l'objectif de ces activités.

³. Youth Power (2020) Three models to consider when integrating youth participation in programs – consulté le 02.02.2022 <https://www.youthpower.org/youth-drg-toolkit-3-models-integrating-youth>

En 2007, Laura Lundy a élaboré un modèle⁴ pour aider les décideurs à comprendre et à appliquer l'article 12, simplifiant les concepts d'espace, de public, de voix et d'influence. Ce modèle a été utilisé par de nombreuses organisations qui l'ont adapté, notamment pour proposer des listes de contrôle à l'usage des organisations.

ESPACE

Comment : Offrir un espace sûr et inclusif pour que les enfants puissent exprimer leurs opinions

- Les opinions des enfants ont-elles été activement recherchées ?
- Les enfants ont-ils bénéficié d'un espace sûr dans lequel ils pouvaient s'exprimer librement ?
- Des mesures ont-elles été prises pour que tous les enfants puissent participer ?

VOIX

Comment : Fournir des informations appropriées et faciliter l'expression de l'opinion des enfants

- Les enfants ont-ils reçu les informations dont ils ont besoin pour se forger une opinion ?
- Les enfants savent-ils qu'ils ne sont pas obligés de participer ?
- Les enfants ont-ils bénéficié d'un éventail d'options quant à la manière dont ils pourraient choisir de s'exprimer ?

PUBLIC

Comment : S'assurer que les opinions des enfants sont communiquées à une personne qui a la responsabilité d'écouter

- Existe-t-il un processus de communication des opinions des enfants ?
- Les enfants savent-ils à qui leurs opinions sont communiquées ?
- Cette personne/structure a-t-elle le pouvoir de prendre des décisions ?

INFLUENCE

Comment : Veiller à ce que les opinions des enfants soient prises au sérieux et à ce qu'il y soit donné suite, le cas échéant

- Les opinions des enfants ont-elles été prises en compte par ceux qui ont le pouvoir d'opérer des changements ?
- Existe-t-il des procédures qui garantissent que les opinions des enfants ont été prises au sérieux ?
- Les enfants et les jeunes ont-ils eu un retour d'information expliquant les raisons des décisions prises ?

Dans le domaine du VIH, nous avons évoqué un certain nombre d'actions spécifiques visant à élaborer et à faire approuver des approches qui répondent à l'engagement de la participation des jeunes. La Déclaration de consensus mondial pour une participation effective des adolescents et des jeunes est un effort conjoint mené par le Planning familial 2020 (FP2020), l'Alliance internationale des jeunes pour le planning familial (IYAAP) et le Partenariat pour la santé maternelle, néonatale et infantile (PMNCH), lancé lors de la Conférence internationale sur le planning familial (ICFP) en novembre 2018.

4. Lundy Presentation: Involving Children in Decision-Making: the Lundy Model. Professor Laura Lundy Centre for Children's Rights – consulté le 04/01/2021 https://ceforum.org/uploads/event/event_documents/594/LUNDYMODELCEX.pdf

La déclaration engage les signataires à veiller à ce que l'engagement soit basé sur les droits, qu'il soit transparent et instructif, volontaire et sans contrainte, respectueux des opinions, des origines et des identités des jeunes, et sûr⁵.

Plus récemment, un article d'Oliveras et Cluver et al⁶ a présenté un cadre appelé RIGHTS for work in the HIV sector (DROITS pour le travail dans le secteur du VIH) avec les jeunes, qui est pertinent pour les essais cliniques, les études d'observation, la science de la mise en oeuvre, la prestation de services et l'élaboration de politiques. À la suite du travail qui a été fait auparavant, ils appellent les organisations à s'assurer que le travail avec les jeunes **bénéficie de ressources, ait un impact, soit authentique, sans danger, adapté aux adolescents et intègre le développement des compétences.**

Tous ces cadres ont des thèmes communs et, en consultant la ligne directrice, vous verrez que le travail que nous avons réalisé rassemble un grand nombre de ces thèmes, mais fournit également des actions plus concrètes et spécifiques aux organisations pour les aider à respecter leurs engagements existants, mais aussi pour s'assurer qu'elles travaillent avec les jeunes affectés par le VIH d'une manière vraiment significative et éthique.

À QUOI RESSEMBLE CONCRÈTEMENT UNE PARTICIPATION « SIGNIFICATIVE » ET « ÉTHIQUE » ?

Dans le Consensus mondial, l'engagement significatif des adolescents et des jeunes est défini comme suit :

Un partenariat inclusif, intentionnel et mutuellement respectueux entre adolescents, jeunes et adultes au sein duquel le pouvoir est partagé, les apports respectifs sont valorisés et les idées, les points de vue, les compétences et les atouts des jeunes sont pris en compte dans la conception et la mise en oeuvre ou le fonctionnement des programmes, stratégies, politiques, mécanismes de financement et organisations qui ont une incidence sur leur existence et sur leur communauté, leur pays, et le monde.⁷

5. PMNCH (2018) Déclaration de consensus mondial pour une participation effective des adolescents et des jeunes. Partenariat pour la santé maternelle, néonatale et infantile.

6. Oliveras et Cluver et al (2018) Nothing About Us Without RIGHTS-Meaningful Engagement of Children and Youth : From Research Prioritization to Clinical Trials, Implementation Science, and Policy. Acquired Immune Deficiency Syndrome Volume 78, supplément 1, 15 août 2018.

7. PMNCH (2018) Déclaration de consensus mondial pour une participation effective des adolescents et des jeunes. Partenariat pour la santé maternelle, néonatale et infantile.

Nous avons demandé aux jeunes qui ont participé à l'élaboration de la Ligne directrice de We Matter Value Us [Nous sommes importants, Prenez-nous en considération] ce que cela signifiait concrètement pour eux. Ils ont décrit l'engagement éthique en termes d'appartenance, d'acceptation et de respect. Ils ont décrit des relations transparentes et honnêtes, où ils se sentaient en sécurité et où ils ne seraient ni manipulés ni exploités. Pour eux, le terme significatif voulait dire être impliqués dans les décisions importantes et impliquait une véritable collaboration où ils avaient la possibilité de faire la différence. Ils ont décrit des partenariats renforçant leurs capacités et exploitant leur véritable potentiel, et où les organisations étaient tenues de rendre des comptes aux jeunes.

Nous leur avons demandé de réfléchir à leurs expériences et d'identifier, sur la base de ces définitions, les domaines nécessitant encore des améliorations.

“ J'ai apprécié le simple fait d'être respecté. Depuis ce projet, j'ai fait appel à cette équipe plusieurs fois et elle m'a toujours aidé. Cela montre que c'était une expérience précieuse parce que j'ai pu continuer à m'en inspirer et cette expérience continue à me servir encore aujourd'hui. ”

Jeune, Royaume-Uni

Bien que de nombreuses personnes aient fait état d'une amélioration des partenariats avec les organisations, les programmes et les politiques, plusieurs jeunes ont tout de même raconté des histoires où ils n'avaient pas été traités de manière éthique, par exemple en étant contraints de témoigner et de révéler leur statut VIH, en se trouvant dans des situations où leurs photos ou leurs mots étaient utilisés sans leur autorisation, et parfois embellis ou manipulés pour obtenir un meilleur effet. Ils ont également décrit des partenariats qui ne respectaient pas leurs contributions.

“ J'ai vu sur le programme que je devais faire un témoignage. J'étais mal à l'aise, ce n'était pas ce dont nous avions parlé, mais je l'ai fait quand même. ”

Jeune, Zimbabwe

Certains jeunes ont donné des exemples de défaillances en matière de protection lors de leur participation à des événements, où ils ne se sentaient pas en sécurité ou soutenus, et où ils se sont parfois retrouvés dans des situations qui les rendaient vulnérables, comme voyager seul de nuit, séjourner dans des locaux peu sûrs ou arriver sans préparation à des contextes différents.

Ces histoires nous rappellent les domaines dans lesquels des améliorations sont encore possibles. Nous espérons que la ligne directrice offrira des conseils et des recommandations aux organisations, et qu'en travaillant ensemble, nous pourrons garantir un engagement plus significatif et éthique des jeunes vivant avec le VIH.

RÉFÉRENCES

- DFID (2010) Youth Participation in Development: A Guide for Development Agencies and Policy Makers. [Participation des jeunes au développement : Un guide pour les agences de développement et les décideurs politiques]. DFID
- Lundy (2007) 'Voice' is not enough: conceptualising Article 12 of the United Nations Convention on the Rights of the Child. [La Voix ne suffit pas : conceptualisation de l'Article 12 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant]. British Educational Research Journal, 33:6, 927-942.
- Lundy Presentation: Involving Children in Decision-Making: the Lundy Model. [Présentation de Lundy : Faire participer les enfants à la prise de décision : le modèle Lundy]. Professeuse Laura Lundy Centre for Children's Rights – consulté le 02/02/2022
https://ceforum.org/uploads/event/event_documents/594/LUNDYMODELCEX.pdf
- Oliveras and Cluver et al (2018) Nothing About Us Without RIGHTS-Meaningful Engagement of Children and Youth: From Research Prioritization to Clinical Trials, Implementation Science, and Policy. Acquired Immune Deficiency Syndrome [Rien sur nous sans les DROITS – Engagement significatif des enfants et des jeunes : De la priorisation de la recherche aux essais cliniques, à la science de la mise en oeuvre et aux politiques. Syndrome d'immunodéficience acquise] Volume 78, Supplément 1, 15 août 2018
- PMNCH (2018) Global consensus statement on meaningful adolescent & youth engagement. Partnership of Maternal, Newborn and Child Health [Déclaration de consensus mondial pour une participation effective des adolescents et des jeunes. Partenariat pour la santé maternelle, néonatale et infantile].
- Save the Children (2011) Every child's right to be heard: A resource guide on the UN committee on the rights of the child general comment no.12. [Le droit de chaque enfant à être entendu : un guide sur l'Observation générale sur l'Article 12 du Comité des droits de l'enfant de l'ONU]. Save the Children.
- Assemblée générale des Nations Unies (1990) Convention relative aux droits de l'enfant. ONU

- UNICEF (1992) Children's participation from tokenism to participation [La participation des enfants, de la symbolique à la participation]. Recherche Innocenti
- UNICEF (2018) Conceptual Framework for Measuring Outcomes of Adolescent Participation [Cadre conceptuel pour la mesure des résultats de la participation des adolescents]. UNICEF
- UNAIDS (2018) Youth and HIV Mainstreaming a three-lens approach to youth participation [ONUSIDA (2018) – Les jeunes et le VIH : Intégration d'une approche à trois optiques pour la participation des jeunes]
- Youth Power (2020) Three models to consider when integrating youth participation in programs [Trois modèles à prendre en compte pour intégrer la participation dans les programmes] – consulté le 02/02/2022

<https://www.youthpower.org/youth-drg-toolkit-3-models-integrating-youth>

Global Network of Young People Living With HIV
Eerste Helmersstraat 17 B3
1054 CX Amsterdam, Netherlands
T : +31 (20) 423 4114
E : info@yplusglobal.org

Publié en février 2022
© 2022 The Global Network of Young People
Living with HIV (Y+ Global)
Conception et mise en page : Garry Robson
Illustrations © Garry Robson

Ressources relatives à Nous sommes importants,
Prenez-nous en considération :
www.yplusglobal.org/resources/we-matter-value-us

www.yplusglobal.org

 @YplusGlobal

 @Yplus_global

 yplus_global

 **YouTube** Y Plus Global



Nous sommes
importants,

Prenez-nous en
considération.



RÉSEAU MONDIAL
DES JEUNES VIVANT
AVEC LE VIH